nous estimons que la protestation sera bien tardive.

Un membre de la droite a dit : « Nous jugeons le gouvernement, non sur ses déclarations, mais sur ses actes. » La vérité est que le gouvernement n'est libre au parti clérical auquel il doit son existence. (Vif applaudissements à gauche.) C'est pour être agréable à M. de Mun que ses amis ont oublié ses devoirs et abdiqué ses droits. (Applaudissements répétés à gauche et à l'extrême gauche. Mouvement prolongé.)

Déclaration de M. Méline

M. Méline. — Je m'attendais aux accusations de M. Vallé. La cérémonie de Notre-Dame fournit un nouveau prétexte à nos adversaires pour nous reprocher notre cléricalisme. Voilà vingt ans que les mêmes attaques sont dirigées contre les cabinets républicains. (Violent tumulte à l'extrême gauche.)

Géraudi-Richard. — Vous n'êtes pas un cabinet républicain vous ! (Protestations au centre. Tapage général).

M. Brisson. — Messieurs, je vais être forcé de suspendre la séance.

M. Méline. — C'est toujours de la même façon qu'on attaque les ministères républicains ces épithètes, qui ne s'infodent à aucune nuance.

Contant. — Vous vous vous infodez à la droite.

M. Delcassé. — Je demande la parole. (Au centre : Ah ! ah !...)

M. Méline. — Pour justifier ces accusations, on dénature les intentions du gouvernement, on généralise. Cela ne suffit pas, un gouvernement se juge sur l'ensemble de sa politique. Nous avons appliqué les lois et, sur le terrain clérical on ne peut porter contre nous aucune accusat on d'ordre général.

A propos de la cérémonie de Notre-Dame, on nous reproche notre imprudence. Or, à la suite de l'incendie de l'Opéra-Comique, le gouvernement de M. Goblet, qui n'était pas clérical, a pris des mesures qui ont servi d'exemple au cabinet actuel.

M. Goblet. — Je n'ai pas organisé de manifestations religieuses.

M. Méline. — A ces funérailles, il n'y a pas eu de discours, mais on y a lu une lettre de l'archevêque de Paris sachant gré à l'administration d'avoir demandé la célébration d'un service religieux ; nous n'avons pas fait autre chose que M. Goblet.

La seule chose qui n'avait pas été prévue, c'est le discours du Père Ollivier ; mais si nos adversaires étaient impartiaux, ils nous tiendraient compte du discours de M. Berthou prononcé sur le parvis de Notre-Dame.

Certes la congrégation des Dominicains a été dissoute, mais on peut être Dominicain à l'état individuel.

L'orateur s'étonne que ses adversaires choisissent un pareil terrain pour interpeller le gouvernement.

M. Delcassé remercie M. Méline d'avoir élargi le débat et d'avoir provoqué une discussion sur la politique générale.

L'orateur demande au gouvernement s'il accepte la discussion sur la politique générale.

M. Méline déclare accepter la discussion immédiate après la solution de la question de M. Berry.

Discours de M. Goblet

M. Goblet reproche à M. Méline de se retrancher toujours derrière des précédents. En organisant un service religieux en 1887, le gouvernement ne se mit pas dans le cas de remercier le représentant d'une puissance étrangère qu'il ne veut pas nommer. Le cabinet de M. Méline fit des démarches pour que la noblesse lui livrât les corps des victimes.

M. de Mun dit que ses adversaires du gouvernement sont aveuglés par la haine, et il jugera adversement leur attitude.

Contant. — Vous êtes un mauvaise cœur.

M. le Président rappelle M. Contant à l'ordre.

Flammet. — Vous avez assassiné des Ouvriers.

M. de Mun. — J'ai fait mon devoir de soldat.

M. Cantelin reproche à M. de Mun de n'avoir pas apporté des paroles de paix.

M. Georges Berry présente un ordre du jour motivé.

L'ordre du jour pur et simple, proposé par le centre et accepté par M. Méline, est adopté à mains levées.

INTERPELLATION DELCASSÉ

On passe à la discussion de l'interpellation sur la politique générale du gouvernement

Discours de M. Delcassé

M. Delcassé développe son interpellation sur la politique générale. Il ne dira rien de la politique extérieure, car le gouvernement, ou lient la promesse communiquée à la Chambre n'a aucun document.

L'orateur constate que la réforme fiscale n'est pas réalisée : le projet du haut commandement a avorté. (Appl. à gauche).

Pour aboutir le gouvernement doit faire appel à la concentration des républicains sans les collectivistes. Le ministère doit pouvoir se passer de la droite et des socialistes. Le gouvernement républicain repose sur des principes qu'il ne peut abandonner.

Il ne faut pas que les républicains modérés et radicaux se présentent toujours divisés devant les électeurs. Cette scission serait profitable aux socialistes.

Réplique de M. Méline

M. Méline. — Notre politique se fait au grand jour. Le gouvernement a tenu ses engagements. (Applaudissements ironiques à gauche) ses engagements. Si les projets n'ont pas abouti, c'est la faute aux interpellateurs (Bruit).

Quoiqu'en disent les radicaux, nous ne sommes pas les prisonniers de la droite ; dans bien des scrutins nous avons eu des majorités républicaines (exclamations à gauche).

Nous conserverons cette majorité tant que nous ne concéderons rien de notre programme. A un certain moment, la droite a poussé la République à l'extrême pour la perdre. C'était un peu dangereux. Le pays se jetait dans les bras de la droite ; c'est ainsi que avons sauvé ce mouvement (Applaudissements au centre).

Pour les radicaux et les socialistes, ce sont des armes dont on use au commencement de la session, et auxquelles on renonce ensuite. Aujourd'hui, les radicaux se sentant perdus font surgir le spectre monarchique clérical. Le Cabinet actuel n'est ni révolutionnaire ni collectiviste (Applaudissements au centre).

M. Méline regrette de voir M. Méline repousser le concours de l'armée républicaine.

M. Poincaré constate l'accord de la gauche et de la droite.

M. Meunier, nouveau député, déclare que la plate-forme des radicaux est la même au cabinet Méline. (Applaudissements à gauche).

M. Marcel Coachin. — Nous n'avons pas voté pour le cabinet Méline. Nous sommes des indépendants, nos votes ne sont rencontrés que quelquefois avec ceux du M. Méline. Nous ne pouvons admettre qu'un ministère représentant nos idées. (Applaudissements ironiques à gauche).

Jaurès. — Vous avez raison, M. Cochin ! Si les doctrines des radicaux diffèrent peu de celles des modérés ; ils doivent, pour le repos du pays, en faire l'abandon. (Applaudissements au centre.)

La discussion est close.

LES ORDRES DU JOUR

M. Delcassé présente l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, convaincue que seule, une politique nouvelle, fondée sur l'union des républicains peut rassurer le pays et donner satisfaction à ses revendications, passe à l'ordre du jour. »

Avant le pointage, il y a cinq voix de majorité, contre la priorité de l'ordre du jour de M. Delcassé.

M. du Périer de Larsan dépose un ordre du jour approuvant la déclaration du gouvernement.

M. Méline accepte cet ordre du jour.

M. Delcassé réclame la priorité.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

La priorité de l'ordre du jour de M. Delcassé est repoussée par 274 voix contre 239. (Applaudissements prolongés au centre).

L'ordre du jour de M. du Périer de Larsan est adopté par 296 voix contre 231. (Applaudissements répétés au centre).

Cris à gauche. — A une autre fois !

La séance est levée à 6 h. 45.

***

Dans le scrutin sur l'ordre du jour du Périer de Larsan, les députés du Nord et du Pas-de-Calais ont voté tous *pour*, excepté MM. Defontaine, Sever, Guesde, Duon, Basly et Lamendin qui ont voté *contre*.

MM. Eliez Evrard et Lepez se sont *abstenus* ; MM. Hayez et Dussausoy étaient *absents*.

— Dans le scrutin sur l'ordre du jour Delcassé, les députés du Nord et du Pas-de-Calais ont tous voté *contre* excepté MM. Defontaine, Sever, Guesde, Dron, Basly et Lamendin qui ont voté *pour*.

Le Conflit Gréco-Turc

LA SITUATION

La Grèce n'a pas encore envoyé de délégués à Edhem-Pacha pour discuter et signer les conditions de l'armistice. Les négociations pour la paix définitive ne sont donc pas encore possibles.

La Porte a répondu aujourd'hui aux puissances dans ce sens. On prévoit une prolongation de l'armistice. La question des conditions de paix produit une grande agitation dans les cercles ottomans.

Les ambassadeurs ont été informés par les ministres des puissances à Athènes que la situation du roi Georges et de la famille royale était très critique. On dit que le roi fait des préparatifs de départ.

La Porte a télégraphié aux valis de province, leur ordonnant de s'opposer au départ des sujets grecs. On craint que ceux-ci ne se rendent en Grèce pour s'enrôler comme volontaires.

NOS DEPÊCHES

Constantinople, 29 mai.

Des dépêches chiffrées reçues d'Athènes par les ambassadeurs annoncent que la famille royale est barricadée au palais.

Le yacht royal est sous pression. On dit que les membres du Cabinet Rallis ne prêtent aucun appui au roi Georges.

Athènes, 29 mai.

Les Turcs ont occupé la position de Teopanstes qui est située dans la zone neutre. Le gouvernement a protesté contre cette nouvelle violation de l'armistice.

LA GRÈVE DE COMINES

La grève continue par suite de l'obstination de M. Ch. Catteau à vouloir remettre leurs livrets aux trente ouvriers faisant les articles qui ont été la cause du conflit. La concession qu'il a consentie sur les articles festons aurait amené la reprise du travail sans cette question de renvois d'ouvriers, que rien ne motive, car les grévistes sont en mes du plus grand esprit de conciliation et l'ont prouvé depuis le début de la grève.

M. Ch. Catteau devrait comprendre le sentiment louable de solidarité qui anime les ouvriers. Ces derniers ne consentiront à reprendre le travail qu'en avant l'assurance qu'aucun renvoi n'aura lieu.

Une délégation des grévistes s'est présentée, ce matin, chez M. Ch. Catteau. Il a répondu qu'il ne reprendrait les ouvriers qu'un à un et qu'il n'occuperait que ceux qui lui plairaient.

C'est par d'aussi injustes intransigeantes que les patrons donnent de l'acuité aux conflits du travail.

Nous espérons qu'il reviendra à des sentiments plus équitables et reprendra tout son personnel. Lui seul est maintenant responsable de la continuation de la grève à laquelle il pourrait mettre immédiatement un terme en se montrant juste vis à vis de ses ouvriers.

Quoiqu'il arrive, nous ne saurions assez engager tous les rubaniers de Comines à se grouper autour du syndicat, car ils ne seront forts que par l'union et l'association. Tous les travailleurs de la région, ils peuvent en être sûrs, leur apporteront leur concours par des souscriptions.

Une réunion aura lieu, aujourd'hui dimanche, à 4 heures du soir, au siège du syndicat, estaminet de l'Union. Notre ami Devernay, conseiller général du Nord, y assistera.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 Mai 1897

Présidence de M. MULTIER, juge.

Coups de revolver. — Léon Plateau, âgé de 31 ans, maçon à Roubaix, Grande Rue, 297, venait à Lille, il y a quelques jours, pour y chercher son ancienne maîtresse qui l'a quitté pour devenir pensionnaire d'une maison de la rue du Pélican. Et comme elle ne voulait pas reprendre la vie commune avec Plateau, ce dernier, lui saisissant par le bras, sortit de sa poche un revolver et en déchargea un coup dans le plafond.

Plateau, poursuivi pour violences et coups est condamné à un mois de prison avec sursis.

Outrage public à la pudeur. — Dans les premiers jours de mai, Me Delaît, juge d'instruction, décerna sous mandat de dépôt le nommé Demarcq Charles, âgé de 36 ans, contremaître d'un tissage à Roubaix pour attentats aux mœurs.

Demarcq était incapé de s'être livré, dans les ateliers même, à des attouchements obscènes sur une dizaine de ses jeunes ouvrières.

M. Delaît clôtura son information par une ordonnance renvoyant Demarcq devant le Tribunal correctionnel, sous la prévention d'outrage public à la pudeur.

Après les débats de cette affaire, le Tribunal a acquitté purement et simplement le prévenu.

Employé indélicate. — Nous avons déjà signalé l'arrestation du jeune Henri Boulet, âgé de 17 ans.

Boulet comparaît à l'audience en manifestant un vif repentir. Il reconnaît que M. Plamont, chevilleur à l'abattoir, lui avait remis 20 francs pour payer des droits d'octroi, mais qu'au lieu de s'acquitter de la commission, il dépensa cette somme dans les cabarets.

Le tribunal le condamne à deux mois de prison et 25 fr. d'amende, et, tenant compte de ses bons antécédents et de son jeune âge, il lui accorde le bénéfice du sursis.

Vol de charbon. — Charles Parent, prévenu de vol de charbon, est condamné à 10 jours de prison avec sursis.

DERNIÈRE HEURE

ATTENTAT CONTRE HUMBERT

Rome, 29 mai.

Le procureur général, dans son réquisitoire, a soutenu que l'acte coupable commis par Acciarito avait été prémédité, et il a réclamé une condamnation sévère.

Acciarito a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

En entendant le prononcé du jugement, Acciarito a crié : « Aujourd'hui, c'est mon tour ; demain, ce sera le vôtre ! Vive l'anarchie ! »

INCENDIE DU VOORUIT

Gand, 29 mai.

Les magasins de la grande société coopérative socialiste « le Vooruit », ont été complètement détruits par un incendie. toutes les marchandises sont brûlées. On ne signale aucun accident de personne.

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Pour répondre à un désir souvent exprimé par les membres du Parti ouvrier, la commission administrative de la section lilloise a décidé la création d'un bureau de renseignements qui se tiendra, à partir du mois de juin, à la Maison du Peuple, tous les mercredis, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

Ce bureau de renseignements sera composé d'un adjoint au maire, d'un élu et d'un membre de la commission administrative du Parti ouvrier et donnera aux camarades tous les renseignements qu'ils pourraient désirer.

***

Le trésorier prévient les percepteurs de Comités qu'il se tiendra à leur disposition, dimanche 30 mai, à partir de 7 h. du matin au siège social, Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.

Tous les camarades ayant des réclamations à faire, concernant la perception et le concert du 16 mars, sont priés de se présenter ce jour-là.

L'Election de Lambersart

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Section de CANTELEU-LAMBERSART

Election Municipale Complémentaire

du 30 Mai 1897

CANDIDAT :

EDOUARD SAMÉ

DÉBITANT

Aux électeurs

Enfin, il s'est fait connaître le fameux candidat de la réaction.

On sait aujourd'hui que c'est M. Defives, cultivateur, qui a osé affronter l'échec qui va lui être infligé aujourd'hui dimanche par les vrais républicains. Trop habitués aux procédés des réactionnaires, tous les ouvriers ne se laisseront plus prendre à leurs paroles mielleuses, et voteront pour le citoyen EDOUARD SAMÉ, le candidat sincère et dévoué des ouvriers

Tous aux urnes, aux cris de Vive la République, Vive Samé !

Un groupe d'électeurs.

La Réunion électorale du Coq Faisan

A l'heure où nous donnons le compte rendu de la réunion de Lambersart, nous avons la certitude, étant donné le succès de cette réunion, de la victoire du Parti ouvrier dans cette commune, asservie depuis si longtemps à la réaction cléricale et capitaliste.

Il y avait cinq cents électeurs dans la vaste salle du Coq-Faisan, lorsque le citoyen H. CARRETTE, maire de Roubaix, acclamé par toute l'assemblée, prend place à la présidence.

Les citoyens TURBÉ et SAMÉ, le candidat républicain socialiste, sont nommés assesseurs.

Le citoyen CARRETTE remercie l'assemblée de ses marques de sympathie et déclare qu'il est heureux d'assister à cette première bataille socialiste dans le village de Lambersart.

Il excuse notre rédacteur en chef, le citoyen Sauve-Evauy, retenu par un deuil de famille.

Les citoyens DELORY, DEVRAIGNE et GHESQUIERE ont prononcé des discours pour engager les électeurs à faire sortir de l'urne le nom du SAMÉ, candidat du Parti ouvrier.

Les trois orateurs ont été très applaudis.

L'Assemblée a voté, à l'unanimité, un ordre du jour par lequel les électeurs présents envoient au citoyen Sauve-Evauy leurs compliments de condoléances pour le malheur qui l'a douloureusement frappé et s'engagent à faire triompher la candidature républicaine et socialiste du citoyen SAMÉ.

CYCLISTES

Tube dissolution, depuis	0,20
Plaques d'identité, depuis	0,20
Grelots avertisseurs, depuis	0,35
Etuis de réparations, depuis	0,45
Sacoches, depuis	0,65
Pompes de pneumatiques,	0,85
Lanternes, depuis	2,45
Costumes de Cyclistes, dep.	19.95
Chaussures de Cyclistes pour hommes, depuis	9,90
et pour dames, dep. 7.45 etc., etc.	

Tous les autres articles sont AUSSI AVANTAGEUX dans le très important rayon d'articles pour Cycles des GALERIES LILLOISES, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille. Maison EXCLUSIVEMENT FRANÇAISE. Preuves offertes à quiconque en doute.

A toute demande envoi franco du Catalogue. 28

LILLE

AFFAIRE EXTRAORDINAIRE

Sous ce titre : « Un Enlèvement », le *Progrès* a publié hier l'information suivante :

M. Cousin, vendeur de journaux, a porté plainte contre un de ses collègues, l'un des chefs du parti socialiste, qu'il accuse de lui avoir enlevé, non seulement sa fille, mais son mobilier par dessus le marché.

Leudeux tourteraux ont tenu à mettre en pratique la théorie collectiviste sur l'amour et la propriété.

Il faut vraiment que la rédaction du *Progrès* ait besoin de se faire pardonner par son conseil d'administration ses articles anticléricaux, pour en arriver à attaquer, pour un tel motif, un citoyen socialiste : cela, sans même rechercher si le fait est vrai, en ce qui concerne l'attentat à la propriété.

Qu'aurait dit le *Progrès* si nous nous étions fait l'écho de l'aventure amoureuse dont a été récemment victime quelqu'un qui le touche de près, et qui a vu saisir par la famille de sa maîtresse décédée des papiers politiques importants qu'il avait déposés chez elle ?

L'*Echo*, à son tour, a renchéri sur l'information de son confrère en ajoutant :

L'information de notre confrère est pleinement exacte. Le collectiviste qui a mis ainsi en pratique ses théories commodes est, dit-on, le très proche parent d'un adjoint au maire de Lille.

Le journal de Dubar, l'homme aux factures salées et aux histoires *idem*, serait peut-être moins heureux de continuer la conversation sur la question amoureuse, le jour où nous lui parlerions des relations qui existaient jadis entre le petit gâteux et la grande Elise.

Jolie besogne que font les confrères de la presse opportuno-conservatrice en attaquant sur de pareilles questions des adversaires politiques ! Mais ils se figurent que notre arsenal est dégarni pour leur rendre les coups, ils se trompent.

En réalité, cette affaire se réduit à la fugue d'une jeune fille — assez âgée pour se la permettre — qui entend, malgré son père, épouser son fiancé ; et les choses sont remises au point par la lettre suivante qu'elle a adressée au *Progrès du Nord* :

Monsieur le Rédacteur,

Ce matin, j'ai été surprise d'apprendre mon enlèvement dans votre journal.

Mon père, M. Cousin, a porté plainte en effet contre moi et mon fiancé, accusant surtout ce dernier de lui avoir enlevé, outre sa fille, son mobilier.

Or, voici ce que j'affirme, c'est que je suis parti, de mon plein gré, de mon domicile paternel, parce que je ne veux plus me laisser exploiter davantage par mon père pendant seize heures par jour et parce que, en ayant l'âge, puisque j'ai vingt-cinq ans, je veux me marier avec le jeune homme que je fréquente depuis des années.

D'autre part, mon père peut prétendre que mon fiancé lui a enlevé son mobilier, mais quant à le prouver c'est autre chose.

Je ne veux pas rendre publiques les difficultés domestiques, les chagrins de famille qui durent depuis un certain temps chez nous, parce que je n'aime pas le scandale.

Je ne regrette qu'une chose c'est que la passion politique ait pu faire sortir votre journal de la réserve qu'il devait garder.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, toutes mes civilités.

Déserteurs belges

La pétition recouverte de nombreuses signatures, sera définitivement close le 7 juin et adressée au roi des Belges.

M. Delmotte, 27, rue de Fontenoy, à Lille, fait un dernier appel aux intéressés.

Ces intéressés, assez nombreux dans le bassin houiller de Lens et parmi les verriers d'Anche, sont invités à envoyer leur adhésion.

La demande vise une amnistie pleine et entière et nul doute que le roi accédera à la demande des belges qui, pour des raisons souvent futiles, ont passé la frontière et qui ont bien expié leur faute par la privat on des joies et du bonheur de la famille.

Le roi, le Sénat et la Chambre seront saisis en même temps de cette demande d'amnistie, ainsi que d'une autre visant les délits civils et politiques.

La musique des Canonniers

Des circulaires ministérielles interdisent formellement aux musiques militaires de prêter leur concours dans les cérémonies religieuses, nous nous permettons de demander de quel droit la musique des Canonniers sédentaires de Lille a donné jeudi dernier un concert à l'église St Maurice, pendant la messe de l'Ascension.

La musique des Canonniers doit, il nous semble, être comprise parmi les musiques militaires. Même elle ne peut prendre part à une fête civile qu'avec l'autorisation du général commandant le 1er corps d'armée.

Y a-t-il eu violation des règlements ou abus d'autorité ?

Vol avec effraction

M. Boileau, commissaire de police, est chargé d'une enquête au sujet d'un vol de 750 fr, commis dans une maison de la rue de la Paix d'Utrech, au n° 23, chez M. Florent Cortyl.

Le vol a été commis par trois jeunes gens connus de M. Cortyl. Pour s'emparer de la somme ils ont fracturé une malle où se trouvait la bourse de M. Cortyl.

Les voleurs sont en fuite.

Réunion au Pré Catelan

Jeudi 27 mai, salle du Pré Catelan, rue du Long-Pot, a eu lieu une réunion sous la présidence du citoyen Flinoy, assisté des citoyens Lepoutre et Périgaon, assesseurs.

Les citoyens Werquin et Dubierre ont prononcé chacun un discours pour exposer le programme du parti radical socialiste.

300 électeurs assistaient à cette réunion.

Accident

Hier soir, vers 8 heures, le jeune Canicha, âgé de 10 ans, jouant rue Saint-Nicaise est tombé dans la tranchée faite pour la conduite du gaz.

En tombant, le jeune imprudent s'est contusionné dans la région des reins. Il a été reconduit au domicile de ses parents, rue des Capucins.

Pour éviter d'autres accidents, un dévoué citoyen habitant la rue Saint-Nicaise, a recouvert la tranchée.

Une rafle

La nuit dernière, une escouade d'agents sous la direction de M. Pouteur inspecteur de sûreté, a fait une véritable rafle dans les fortifications.

Douze vagabonds ont été arrêtés et écroués.

Chemin de fer du Nord

A partir du 1er juillet, la Compagnie du Nord avancera le train 1503 au départ de Lille de façon à le faire correspondre de Valenciennes avec l'express vers Laon.

— La Cie du Chemin de fer du Nord informe le public qu'à l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, il sera organisé le Samedi 6 juin 1897, une excursion à Londres à prix réduits, au départ de Valenciennes, Douai, Tourcoing, Lille, Roubaix, Croix, Wasquehal, Armentières, Hazebrouck et St-Omer.

Aller : 5 juin, retour facultatif jusqu'au 11 juin. — Aller : 6 juin, retour facultatif, jusqu'au 12 juin.

Arrestations

La nuit dernière, la police de sûreté a arrêté, dans la bibliothèque en construction rue Jean Bart, deux individus, les nommés Emile et Désiré Michiels. Tous deux étaient porteurs de paquets contenant des robinets en cuivre et des tuyaux de plomb et deux litres d'anis dont ils n'ont pu indiquer la provenance.

Dans l'armée

M. Lajule, sous-intendant militaire de 3e classe à Lille, a été désigné pour Vincennes.

M. Riesser, adjoint à l'intendance dans la 6e région, nouvellement promu au grade de sous-intendant militaire de 3e classe est désigné pour Lille.

Articles pour Communion : Aux GALERIES LILLOISES

Les mesures de sécurité

La commission chargée de prendre les mesures de sécurité des lieux ouverts au public, en cas d'incendie, s'est rendue hier à la Brasserie Becker, au local de la Société Industrielle, au Ramponeau au local de la Société Artistique et à la salle Ozanam.

Elle se réunira de nouveau pour continuer ses études, le mercredi 2 juin, à 10 heures du matin.

L'agression de la rue de Bouvines

Adolphe Plumecoq et Henri Baratti, les deux auteurs de l'agression de la rue de Bouvines, ont été interrogés hier par M. Delalé, juge d'instruction chargé de cette affaire.

M. Delalé a mis Plumecoq et Baratti sous mandat de dépôt.

L'enfant martyr d'Hellemmes

M. le docteur Castiaux a déposé son rapport sur l'examen du petit Louis Butez. Le médecin-légiste a constaté plusieurs traces de coups, mais peu graves.

Le parquet de Boulogne a reçu de M. Vitry, juge d'instruction à Lille, une commission rogatoire pour faire interroger les époux Butez, qui se sont réfugiés à Marquise.

L'instruction de cette affaire se continue donc.

Kermesse de Vauban

Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche que s'ouvre la kermesse de Vauban.

Nul doute que de nombreux promeneurs s'y rendront.

Pauvre homme

Un pauvre ouvrier sans travail, de passage à Lille, Arthur Castel, âgé de 42 ans, est tombé d'inanition, hier, à 10 heures du matin, sur la Grand'Place.

Le malheureux n'avait pas mangé depuis plusieurs jours. On l'a conduit à l'hôpital Saint-Sauveur où il a été admis d'urgence.

Fêtes de Lille

Dimanche 6 juin, grand concours de pinsons, place aux Bleuets, 6.

100 francs de prix et une médaille en argent.

Le syndicat des pêcheurs à la ligne, pour favoriser le concours de pêche qui doit avoir lieu le 6 juin prochain, à l'occasion des Fêtes de Lille, a décidé d'interdire la pêche au Grand Carré, du 31 mai au 6 juin inclus.

MAISON DU PEUPLE

Société de bouchon

La Société de bouchon Les Prolétaires, établie rue de Béthune, 21, à la Maison du Peuple, informe les camarades du Parti qui voudraient se faire inscrire à la dite société, qu'elle prendra part aux concours de la ville, le dimanche 6 juin.

Les inscriptions sont reçues à la Maison du Peuple.

La commission de la Maison du Peuple informe les amateurs, qu'un jeu de bouchon, couvert et éclairé, est à leur disposition, rue de Béthune, 21.

Elle informe en outre les membres du Parti qu'une salle de jeux est créée, se composant de jeu de billard-labyrinthe, de jeu de boule, de jeu de piquet, de dés, etc.

MENUS FAITS

Arrestations. — La police a arrêté dans la journée d'hier :

Adolphe P..., rue d'Austerlitz, pour mendicité — Henri D..., rue des Robleds, pour même délit. — Irma Duriez, 54 ans, rue St Sauveur, pour ivresse et mendicité. — Henri D..., 61 ans sans domicile, pour mendicité. — Crapet Placide 45 ans, sans domicile, pour mendicité en simulant une infirmité et outrages aux agents. — P., Arthur, 18 ans et C... Théophile, 18 ans, rattacheurs, tous deux sans travail et sans domicile, pour vagabondage.

Capture de chiens. — La nuit dernière, 13 chiens, trouvés errant dans les rues de la ville, ont été capturés et conduits à la fourrière.

Viande corrompue. — Le service sanitaire a opéré une saisie de 190 kilos de viande aux Halles Centrales. Cette viande avait été reconnue impropre à l'alimentation.

Collision de voitures. — Vendredi soir, vers 8 heures, le car 1 a été heurté, boulevard de la Liberté, par une voiture à deux chevaux. Les deux véhicules ont été endommagés, mais il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Vol de vêtements. — Pour vol de vêtements au préjudice de sa propriétaire, la nommée Pauline Dupont, demeurant rue Mahieu, 20, a été mise en état d'arrestation par M. Queutier, commissaire de police.

CHRONIQUE DES SPORTS

Concours hippique du Nord

La journée d'hier samedi a été fort brillante. Aujourd'hui dimanche, clôture du concours hippique. Les courses commenceront à une heure.

Lundi 31 mai, de 9 à 11 heures du matin, paiement des primes au bureau du concours.

Séance d'escrime

Nous recommandons à ceux que l'escrime intéresse, la séance qui sera donnée, le 13 juin, au Palais Rameau, à 3 heures 1/2.

M. Aloé et les élèves de sa salle ont réuni les éléments de leur talent et de beaux lieux qui se rencontreront sous la présidence de M. le général Ricouart d'Hérouville.

Nos concitoyens s'y rendront en grand nombre pour donner un témoignage de sympathie au Souvenir Français, qui en sera le bénéficiaire.

Fête d'escrime

La séance d'escrime qui devait avoir lieu dimanche dernier dans la salle Michaud est, pour cause d'indisposition, remise à une date ultérieure.

Cette date sera publiée par les journaux de la localité.

ROUBAIX

Fête de Gymnastique

A ROUBAIX

Voici le programme des fêtes qui seront données, à l'occasion de la 23e fête fédérale de gymnastique :

Vendredi 4 juin

Arrivée des membres du comité de permanence, du comité supérieur consultatif de l'Union, du Jury d'études, le soir à 7 heures. — Réunion du comité de permanence. — Ouverture des bureaux du secrétariat, finances et renseignements.

Samedi 5 juin

A 10 heures du matin, réunion du comité supérieur consultatif de l'Union dans la salle du foyer de l'Hippodrome.

A 2 heures, ouverture des concours de tir, en section, individuel, championnat. — A 2 heures 1/2, 48e Congrès de l'Union des sociétés de gymnastique de France dans la salle de l'Hippodrome. — A 5 heures 1/2, réunion des jurys d'études et d'examen à l'hôtel Ferraille.

A l'arrivée du train spécial venant de Paris, réception du drapeau fédéral des sociétés françaises et étrangères à la gare. — A 7 heures, présentation de la municipalité, du comité supérieur, du comité de permanence, des jurys d'études, d'examens, de concours. Réception à l'Hôtel-de-Ville.

A 9 heures, réunion des jurys des concours au foyer de l'Hippodrome. — A 9 heures 1/4. — Instructions aux moniteurs et démonstration des exercices obligatoires des concours de section et individuel, au local de la Roubaisienne, rue Jeanne d'Arc, 20.

Dimanche 6 Juin

A 5 heures du matin, entrée des sociétés sur le terrain. — A 5 heures et demie, rassemblement : exercices généraux et ouverture des concours (concours de sections et concours de mouvements spéciaux). — A 6 heures, ouverture des concours de natation à l'établissement de bains roubaisiens, rue Pierre Motte. — A 7 heures, continuation des concours de tir. — A 9 heures, continuation du concours de marche et course de section (Jardin Barbieux). — A 11 heures, répétition générale des mouvements d'ensemble avec la musique.

A 1 heure et demi, rassemblement des sociétés au Boulevard de la République. — A 2 heures, 1er défilé des sociétés. Itinéraire : Bd de la République, rue d'Alsace, place de la Patrie, Pont et rue St Vincent de Paul, rue Blanchemaille, rue de la Gare, Grand Place. (Arrêt et formation pour la présentation des sociétés à la municipalité de Roubaix). Rue Neuve Bd de Paris, Bd de Douai, rue Lacordaire. — A [illegible] inauguration de l'hôpital de campagne des Dames de France.

A 3 h. 1/2, entrée sur le terrain de fête et remise du drapeau fédéral à la Roubaisienne. — A 3 h. 3/4, rassemblement dans les vestiaires pour la formation des mouvements d'ensemble imposés. — A 4 h. Exécution des mouvements d'ensemble par toutes les sociétés réunies, musique de MM. Koszul et G. Meyer.

A 4 h. 1/2, travail en section aux appareils : concours de sauts à la perche, concours de productions par les pupilles filles — Leveés et lancers de pierres du concours de jeux olympiques. — A 5 heures concours de pyramides, concours de course individuelle. — A 6 h. 1/2, rassemblement et défilé final.

A 7 heures et demie, banquet des gymnastes. — A 9 heures, fête de nuit sur la Grande-Place avec illuminations et projections de lumière électrique ; Concerts ; Concours de ballets ; Tournois ; Poses plastiques.

Lundi 7 juin

A 5 heures et demie du matin, reprise des concours (concours individuel artistique, Championnat). — A 6 heures, continuation du concours de natation. — A 7 heures, continuation s'il y a lieu du concours de courses en section et du concours de tir. — A 8 heures, concours d'associations (préliminaires), concours de jeux olympiques. — A 9 heures, brevet de l'union, sur le terrain de la fête.

A 1 heure et demie. — Rassemblement des sociétés au boulevard de Strasbourg. — A 2 heures, deuxième défilé des sociétés. Itinéraire : Grande-Rue, rue St-Georges, rue du Bois, rue d'Inkermann, boulevard de Cambrai, boulevard de Douai, rue Lacordaire. — A 3 heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours, réception du ministre à la tribune officielle. — A 3 heures et demi, mouvements d'ensemble par toutes les sociétés réunies avec accompagnement de musiques. — A 4 heures, production spéciales par les sociétés et travail aux appareils. — A 5 heures principales récompenses (proclamation).

A 6 h. 1/2. — Distribution solennelle des récompenses au théâtre de l'Hippodrome.

Mardi 8 Juin

Excursions. — Six visites d'Usines

Démission d'un administrateur du Bureau de bienfaisance

M. Henri Ducatteau, administrateur du Bureau de Bienfaisance, a envoyé hier sa démission au Préfet du Nord.

Il a également envoyé une lettre au citoyen Carrette, maire, pour l'informer de cette décision.

Classement des Chevaux, Juments, Mulets et Mules

La commission de classement se réunira à Roubaix les 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11 et 12 juin de 7 à 9 heures du matin et de 2 à 4 h. du soir, sur le boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome.

Pour les grévistes de la Grand'Combe

Le Comité exécutif de la section roubaisienne, dans sa dernière séance, a voté la somme de 70 fr, pour venir en aide aux mineurs grévistes de la Grand'Combe.

En outre, les quêtes faites à la sortie du meeting de l'Hippodrome pour la même cause ont produit la somme de 24 fr. 30.

Exemple à suivre. — Le groupe Mées, établi chez le citoyen Auguste Terrain, rue Ma Campagne, a, dans sa dernière réunion, voté la somme de 40 francs pour venir en aide aux mineurs grévistes de la Grand'Combe.